

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00192 Numéro SIREN : 791 082 365 Nom ou dénomination : AUDICE
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013434

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al. 2 et L. 232-26 al. 2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : AUDICE

Forme juridique : S.A.S.

Numéro unique d'identification - (Siren) : 791 082 365

Représentée par :

Nom : PAQUIER

Prénom : Marc

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

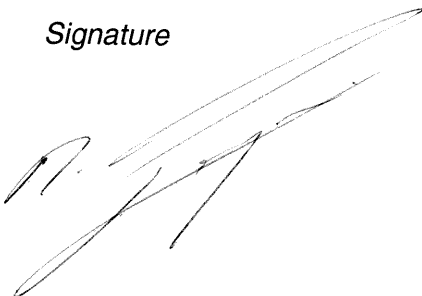
☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 883	15 883				
	Fonds commercial (1)	1 075 320	661 312	414 008	389 169	24 839	6.38
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	419 852	331 637	88 215	124 876	36 661	29.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	195 376		195 376	195 376		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	12 313		12 313	12 150	163	1.34
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 181		1 181	1 181		
	Total II	1 719 926	1 008 831	711 094	722 753	11 659	1.61
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 200		4 200	7 169	2 969	41.41
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 109 641	268 412	841 229	841 123	106	0.01
	Autres créances	262 381		262 381	643 635	381 254	59.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	209 214		209 214	178 180	31 034	17.42
	Disponibilités	440 151		440 151	649 150	208 999	32.20
	Charges constatées d'avance (3)	19 479		19 479	31 314	11 835	37.79
	Total III	2 045 067	268 412	1 776 654	2 350 571	573 917	24.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 764 992	1 277 243	2 487 749	3 073 324	585 576	19.05

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 181
116 142

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 459 810)	459 810	459 810		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	45 840	45 840		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	28 415	16 746	11 669	69.69
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	73 662	84 881	11 219	13.22
	Report à nouveau		207 997	207 997	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	252 734	356 506	103 771	29.11
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	860 461	755 786	104 676	13.85
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 467	9 000	7 533	83.70
	Provisions pour charges				
	Total III	1 467	9 000	7 533	83.70
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	663 148	1 081 324	418 177	38.67
	Concours bancaires courants	97	191	95	49.35
	Emprunts et dettes financières diverses		1 651	1 651	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 362	488 650	154 288	31.57
	Dettes fiscales et sociales	347 955	466 476	118 521	25.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 629	35 629		
	Autres dettes	244 630	234 616	10 014	4.27
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 625 821	2 308 539	682 718	29.57
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 487 749	3 073 324	585 576	19.05

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 361 398 1 940 532

SAS AUDICE

24 Rue Guillaume Fichet
ANNECY
74000 ANNECY

L'ANNEXE

IGEX
24 Rue Guillaume Fichet
74000 ANNECY

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 091 858		
Installations générales agencements aménagements divers	75 803		
Matériel de transport	118 124		4 137
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	217 362		5 502
TOTAL	411 289		9 639
Autres participations	195 376		
Autres titres immobilisés	12 150		163
Prêts, autres immobilisations financières	1 181		
TOTAL	208 708		163
TOTAL GENERAL	1 711 855		9 802

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		655	1 091 203	1 091 203
Installations générales agencements aménagements divers			75 803	75 803
Matériel de transport			122 261	122 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 074	221 789	221 789
TOTAL		1 074	419 854	419 854
Autres participations			195 376	195 376
Autres titres immobilisés			12 313	12 313
Prêts, autres immobilisations financières			1 181	1 181
TOTAL			208 871	208 871
TOTAL GENERAL		1 729	1 719 927	1 719 927

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 883			15 883
Installations générales agencements aménagements divers	50 852	7 092		57 944
Matériel de transport	53 263	23 974		77 237
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	182 296	15 234	1 074	196 456
TOTAL	286 411	46 300	1 074	331 637
TOTAL GENERAL	302 294	46 300	1 074	347 519

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 092				
Matériel de transport	23 974				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 234				
TOTAL	46 300				
TOTAL GENERAL	46 300				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	9 000		7 533		1 467
TOTAL	9 000		7 533		1 467

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	686 806		25 494		661 312
Sur comptes clients	250 341	80 049	61 978		268 412
TOTAL	937 147	80 049	87 472		929 724
TOTAL GENERAL	946 147	80 049	95 005		931 191
Dont dotations et reprises d'exploitation		80 049	95 006		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 181	1 181	
Clients douteux ou litigieux	338 152	222 010	116 142
Autres créances clients	771 489	771 489	
Personnel et comptes rattachés	23	23	
Impôts sur les bénéfices	43 236	43 236	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 662	47 662	
Divers état et autres collectivités publiques	185	185	
Groupe et associés	166 781	166 781	
Débiteurs divers	4 495	4 495	
Charges constatées d'avance	19 479	19 479	
TOTAL	1 392 683	1 276 541	116 142

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	663 245	398 822	255 334	9 089
Fournisseurs et comptes rattachés	334 362	334 362		
Personnel et comptes rattachés	70 570	70 570		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 972	67 972		
Taxe sur la valeur ajoutée	201 689	201 689		
Autres impôts taxes et assimilés	7 723	7 723		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 629	35 629		
Autres dettes	244 630	244 630		
TOTAL	1 625 821	1 361 398	255 334	9 089
Emprunts remboursés en cours d'exercice	418 102			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
ACTIONS	10.0000	45 981		
				En fin
				45 981

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	17 415	123 476	1 181 381	1 075 320	
Total	17 415	123 476	1 181 381	1 075 320	

Perte d'une partie de la clientèle pour 123 476 € dont 655 € au titre de l'exercice.

Ont été comptabilisés dans le poste Fonds Commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité (PCG Art. 212-3).

Le poste Fonds commercial comprend également la quote-part éventuelle du mali de fusion.

Au vu de critères physiques, techniques, juridiques et économiques, le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La société effectue des tests de dépréciation du fonds commercial à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Un actif est déprécié lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle du fonds a été évaluée selon une approche mixte.

Au 30/09/2018, l'étude par la société des perspectives d'avenir dans le cadre de la réforme actuelle de la profession et l'approche économique du fonds commercial, ont conduit à la constatation d'une dépréciation dudit fonds à hauteur de 731 058 €. Cette

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

provision a été reprise à hauteur de 25 494 € au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logo	Linéaire	5 ans
Licences	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	218 935
Autres créances	531
Total	219 466

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	238
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 839
Dettes fiscales et sociales	116 101
Autres dettes	13 390
Total	391 568

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 479
Total	19 479

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de la mission légale figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 870 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Paramètres financiers

Taux d'actualisation (net d'inflation) : 1.55 %

Hypothèse de calcul

Départ volontaire du salarié (l'engagement est calculé en tenant compte des charges sociales)

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 1.55 %, le total des engagements au titre des indemnités de fin de carrière au 30 septembre 2021 n'est pas significatif.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AUDICE GENEVA	54 473	80.00	16 381
- MYCA	41 620	100.00	18 390
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes	275	
- VNC éléments incorporels	655	
Total	930	

AUDICE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 459.810 €
Siège social : 9 Rue Jules Ferry
74000 ANNECY

791 082 365 RCS ANNECY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

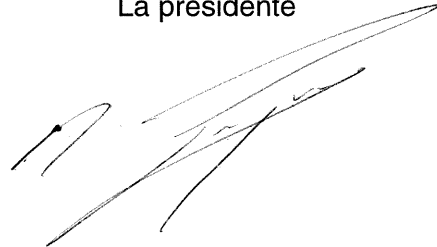
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

Il résulte des comptes que je viens de vous présenter que le bénéfice de l'exercice s'élève à 252.734,46 €.

Je vous propose d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - A la réserve légale | 12.636,72 € |
| - Mise en distribution d'une somme de
éligible en totalité à l'abattement mentionné au 2° du 3 de
l'article 158 du code général des impôts et donnant droit
à un dividende de 3,22 € par action. | 148.058,82 € |
| - Le solde à la réserve facultative | 92.038,92 € |

La présidente



AUDICE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 459.810 €
Siège social : 9 Rue Jules Ferry
74000 ANNECY

791 082 365 RCS ANNECY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 MARS 2022

--O--

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du président, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 252.734,46 € comme suit :

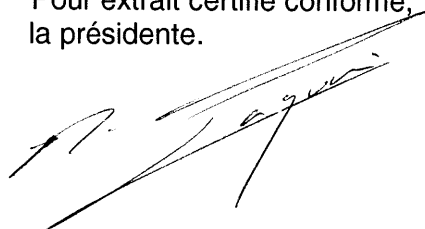
- A la réserve légale 12.636,72 €
- Mise en distribution d'une somme de 148.058,82 €
éligible en totalité à l'abattement mentionné au 2° du 3 de
l'article 158 du code général des impôts et donnant droit
à un dividende de 3,22 € par action.
- Le solde à la réserve facultative 92.038,92 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles ou non à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 dudit code, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
30/09/2020	148.058 €	148.058 €	Néant
30/09/2019	Néant	Néant	Néant
30/09/2018	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
la présidente.



**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al. 2 et L. 232-26 al. 2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : AUDICE

Forme juridique : S.A.S.

Numéro unique d'identification - (Siren) : 791 082 365

Représentée par :

Nom : PAQUIER

Prénom : Marc

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

